

Le 20 février 2012

Par dépôt électronique (SDE)

M^e Louise Tremblay
MILLER THOMSON
1155, boul. René-Lévesque ouest
31^e étage
Montréal (Québec) H3B 3S6

**Objet : Demande relative à l'approbation des Conditions de service et Tarif, à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, à l'approbation du plan d'approvisionnement pour l'exercice 2012 et à la modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1er janvier 2012 (Phase 1)
Dossier de la Régie : R-3758-2011**

Chère consoeur,

La Régie a pris connaissance des versions française et anglaise du texte refondu des *Conditions de service et Tarif* déposées par Gazifère le 13 décembre 2011 à la suite de la décision D-2011-186 de la Régie (pièces B-0195, GI-1, document 3 et B-0196, GI-1, document 4).

La Régie apporte des modifications à la version anglaise de ce texte, telles qu'indiquées à la colonne 3 - Notes du relecteur du document ci-joint. Elle demande à Gazifère d'en prendre connaissance et de lui faire part de ses commentaires, s'il y a lieu, d'ici **12h, le 27 février 2012**.

Quant à la version française du texte, la Régie signale une erreur de grammaire à la 2^e phrase du 2^e alinéa de l'article 4.10 - Force majeure (le mot « démarches ») et un retrait manquant à la 2^e ligne de l'article 13.2.2.1 - Prix de distribution.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as
P.j.

c.c: Tous les intervenants